

RÈGLEMENT DU TIRAGE

Afin de respecter les règles de la Régie des alcools, des courses et des jeux sur ce type de concours, voici toutes les informations qui en découlent :

Les seules conditions de participation sont d'être citoyen (permanent ou saisonnier) de la municipalité de **L'Isle-Verte**, avoir 12 ans ou plus et remplir le sondage PFM-MADA entre le 9 février et le 1^{er} mars 2021. Sont exclus du tirage les employés de la MRC de Rivière-du-Loup, les employés de la municipalité de **L'Isle-Verte**, les membres du comité de pilotage, ainsi que les gens domiciliés avec eux.

Les bulletins de participation sont directement soumis via le site Web du sondage au responsable du tirage. Pour les sondages remplis en version papier, acheminer le bulletin de participation au bureau municipal de **L'Isle-Verte** au plus tard le 2 mars 2021.

Le tirage se fera le **9 mars 2021 à 20 h au Pavillon de l'Amitié situé au 140, St-Jean-Baptiste à L'Isle-Verte** en présence des membres du conseil municipal. Un premier nom sera alors tiré pour chacun des prix, puis un second pour chacun des prix. En cas d'impossibilité de rejoindre le/la gagnant/e ou que celui/celle-ci ne réclame pas son prix dans un délai d'un mois au bureau de la municipalité de **L'Isle-Verte** le prix sera remis au second gagnant. Dans le cas où une personne mineure serait identifiée comme gagnante, nous devons préalablement obtenir le consentement du parent ou tuteur avant de remettre le prix. La personne gagnante du prix sera contactée par téléphone et/ou courriel selon les informations qu'il/elle aura fournies. De plus avec son consentement ou celui du parent ou tuteur si applicable, il/elle sera identifié sur la page WEB et les médias sociaux de la municipalité de **L'Isle-Verte**.

Prix attribués :

1. Une location de deux heures d'une cabane pour la pêche blanche d'une valeur maximale de 120\$ valable pour la saison 2021-2022, gracieuseté de la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte.
2. Un chèque cadeau d'une valeur de 25\$ échangeable à la Friperie du Nordet. Gracieuseté de la Friperie du Nordet.
3. Un chèque cadeau d'une valeur de 25\$ échangeable chez Racines boulangerie fermière. Gracieuseté de Racines boulangerie fermière.
4. Un chèque cadeau d'une valeur de 25\$ échangeable chez Pat BBQ. Gracieuseté de Pat BBQ.

Prix non monnayable et valable pour 2021.

Aucune épreuve mathématique ou autre ne sera exigée pour que la personne gagnante puisse réclamer son prix.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.